

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation urgente
Titre :	Trois clubs de foot vaudois en première division : victoire ou autogoal ?
Initiant-e(s) :	Louis DANA et consorts

Le 6 juin dernier, le club du Stade Lausanne-Ouchy s'est vu ouvrir les portes de la première division de football suisse, la *Super League*, à la faveur d'une victoire contre le FC Sion. Dès lors, la ville de Lausanne va vivre une prochaine saison sportive intense, avec la présence de deux clubs dans l'élite du football suisse. Yverdon-Sport avait déjà assuré sa montée en *Super League* quelques jours plus tôt. Ce sont donc trois clubs vaudois qui s'affronteront dans la première division suisse. En outre, le FC Stade nyonnais a récemment assuré sa promotion en *Challenge League*, la deuxième division de football suisse. C'est en définitive quatre clubs vaudois qui militeront en *Swiss Football League* lors de la saison 2023-2024.

Si cette situation peut paraître réjouissante d'un point de vue sportif, cela va tendre à créer de nombreux désagréments pour la population vaudoise, et singulièrement lausannoise. En effet, nous le savons, les matchs de football en Suisse sont régulièrement le théâtre de violences ou d'affrontements entre supporteurs. En marge de ces rencontres, des cortèges de supporteurs bloquent la ville entre la gare de Lausanne et le stade de la Tuilière, et prochainement à nouveau le stade de la Pontaise. Cela entraîne de très nombreuses perturbations, notamment pour les transports publics. Il est ainsi souvent impossible d'emprunter certaines lignes du réseau des Transports publics lausannois pendant plusieurs heures les jours de match.

Cet état de fait appelle plusieurs questions :

1. Quelles appréciations la Municipalité peut-elle faire de cette nouvelle situation ?
2. Quel dispositif est-il prévu pour encadrer ces rencontres d'un point de vue sécuritaire ? Le Corps de police de Lausanne délèguera-t-il des effectifs à Yverdon-les-Bains ou à Nyon si une demande est faite en ce sens ? A contrario, d'autres corps de police délégueront-ils des effectifs à Lausanne en cas de besoin ?
3. Pour quelles raisons cortèges de supporteurs ne font l'objet d'aucune demande de manifestation, alors que tel est le cas pour d'autres types de cortèges, par exemple la Grève féministe du 14 juin dernier ?
4. Quelle est la stratégie de la Ville de Lausanne pour que les transports publics ne soient plus touchés par les cortèges de supporteurs avant et après les matchs de foot ?
5. En 2021, la Ville de Lausanne et le Lausanne-Sport avaient mis sur pied des bus permettant aux supporteurs de rejoindre le stade depuis la gare de Lausanne. Cette expérience n'est plus reconduite aujourd'hui. Pour quelles raisons ? De nouvelles tentatives pourraient-elles être mise en œuvre ?
6. En moyenne, à combien s'élève le coût d'un match de foot de *Super League* à Lausanne du point de vue sécuritaire ? Qui paie cette somme ?
7. Quelles mesures pourraient-être prises pour assurer la sécurité et limiter les perturbations pour la population lausannoise ?

Conseil communal de Lausanne

8. Le Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives prévoit la possibilité de prononcer des interdictions de périmètre à l'encontre de toute personne qui prend part de façon avérée à des actes de violence. Quelles applications en fait le Corps de police ?

9. Le Stade de la Pontaise est-il aux normes de la *Super League* ? Si tel ne devait pas être le cas, la Ville compte-t-elle participer financièrement à une mise à niveau de cette enceinte ?

Lausanne, le 20 juin 2023

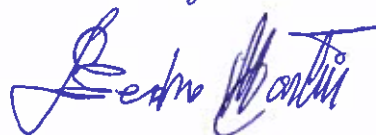


Louis Dana

Valéry Beaud



Samuel de Vargas



Pedro Cortés

OLIVIA TAMMY

